



CONSEIL MUNICIPAL 21 mars 2023 ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2023

DELIBERATIONS :

1. Patrimoine bâti

- Correctif numéro de parcelle et division parcellaire cession ex presbytère, ex auberge (Dareizé)

2. Enfance

- Voyages scolaires : attribution d'une subvention exceptionnelle de 80€ par enfant
- Fournitures scolaires : augmentation du montant attribué par enfant
- Evolution du règlement périscolaire
- Délégation donnée au Maire pour signer la convention de politique « petite enfance » avec Micro free Mouss
- Délégation donnée au Maire pour signer le PEDT

3. Sports

- Projet réhabilitation du stade de foot de Vindry – plan de financement

4. Finances

- Reprise anticipée des résultats 2022
- Etat récapitulatif des indemnités et rémunérations perçues par les élus
- Vote des taux 2023
- Budget prévisionnel 2023 (attribution des subventions aux associations)
- Garantie d'emprunts OPAC du Rhône

QUESTIONS DIVERSES

Décisions prises par le Maire en vertu des délégations du conseil municipal (L2122-22 CGCT)